

Questionnaire médical pour les **Adhérents Mineurs**

Extrait de la demande de la licence FFN (Annexe 11 -23 - Art.A. 231-3 DU CODE DU SPORT)

A répondre par le sportif par oui ou par non :

Nom : _____ Prénom : _____

DEPUIS LES 12 DERNIERS MOIS

Question n°01 : Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?

Question n°02 : As-tu été opéré (e) ?

Question n°03 : As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?

Question n°04 : As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

Question n°05 : As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?

Question n°06 : As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?

Question n°07 : As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?

Question n°08 : As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?

Question n°09 : As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?

Question n°10 : As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?

Question n°11 : As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?

Question n°12 : As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ? Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

Question n°13 : Te sens-tu très fatigué (e) ?

Question n°14 : Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?

Question n°15 : Te sens-tu triste ou inquiet ?

AUJOURD'HUI

Question n°16 : Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?

Question n°17 : Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Question n°18 : Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS

Question n°19 : Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?

Question n°20 : Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?

Question n°21 : Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)

L'arrêté ministériel précise ainsi :

« Si vous avez répondu NON à toutes les questions : pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence. Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin

Je certifie, à ce jour, répondre NON à TOUTES les QUESTIONS ci-dessus

(De ce fait, je suis dispensé de fournir un certificat médical)

Date

Signature du responsable légal